



Citoyenneté européenne et enjeux énergétiques

Les Européens adoptent des comportements énergétiques différents selon leur pays d'origine. Les implications actuelles et à venir dépendent de plusieurs paramètres, et des différences notables existent entre les 15 premiers pays de l'Union Européenne et les dix derniers Etats membres, qui ont une plus forte réticence à investir dans des « énergies vertes » du fait d'un pouvoir d'achat plus limité.

Les Européens sont prêts à modifier leurs habitudes en termes de consommation énergétique : Ils se disent prêt à économiser l'énergie et à utiliser des énergies renouvelables si cela n'entraîne pas de surcoûts trop importants.

La sobriété énergétique ne dépend pas uniquement des politiques et des industriels, mais le rôle des consommateurs est aussi primordial : la réduction des dépenses énergétiques est l'affaire de tous.

Un sondage organisé par la Commission européenne auprès de 25 Etats membres permet de mesurer les comportements énergétiques à venir des citoyens.

Ci-dessous quelques chiffres significatifs révélateurs de la prise de conscience de certains européens :

- l'énergie consommée par une voiture ou un appareil ménager préoccupe plus de 6 personnes sur 10. Cette attention est fortement liée aux intérêts financiers mis en œuvre ;
- 54 % des européens sont prêts à payer davantage pour avoir une énergie produite à partir de sources renouvelables ;
- 27 % sont prêts à le faire si l'augmentation n'excède pas 5%.

Un exemple très intéressant est celui de l'utilisation de la voiture en cas de hausse des prix importante du carburant :

- 22% d'Européens utiliseraient leur véhicule « beaucoup moins souvent »,
- 31% ont déclaré qu'ils le feraient « un peu moins souvent »,
- 26% ne changeraient rien à leurs habitudes.

En France, avec un prix du carburant dépassant les 2 € par litre :

2

- 20% des Français prendraient beaucoup moins souvent leur voiture,
- 39% un peu moins souvent
- 27% ne changeraient pas leurs habitudes.

Au niveau des solutions alternatives, les moyens de transport privilégiés seraient les suivants :

- la marche à pieds (28%),
- les transports en commun (25%),
- le vélo (20%),
- le covoiturage (17%).